



DEMANDE NIGHTCARD

Le/La soussigné(e)

Nom et prénom :

Date de naissance :

Adresse exacte :

N° Téléphone mobile :

Adresse mail:

sollicite la « Nightcard » afin de profiter du service « NightRider »

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance des dispositions du règlement communal du 13 décembre 2018 sur le fonctionnement du service « Night Rider » dans la commune de Boulaide et du règlement-taxe du 13 décembre 2018 sur l'utilisation du service « Night Rider » dans la commune de Boulaide.

Lieu : , le

Signature du demandeur

Signature de l'autorité parentale (pour les mineurs d'âge)

Extrait de l'article 2 du règlement communal du 13 décembre 2018 sur le fonctionnement du service « Night Rider » dans la commune de Boulaide

Tout habitant de la commune de Boulaide, âgé entre 16 et 30 ans inclus, peut faire appel au service « Night Rider ». A cet effet il fera usage d'une carte spéciale dénommée « Nightcard Boulaide », laquelle est délivrée par l'Administration communale. La demande pour la « Nightcard Boulaide » se fera au moyen d'un formulaire, qui est à signer par le demandeur. Pour les mineurs d'âge cette demande devra également être signée par une personne ayant l'autorité parentale. La commune délivrera une carte provisoire et transmettra les données du demandeur à l'entreprise de transport, qui fera parvenir la carte au demandeur. A disposition des personnes âgées de moins de 31 ans le jour de l'émission et inscrites dans les registres de la population au moment de l'établissement de la carte.